

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3575 - Mardi 11 Février 2020 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS

500 millions KMF de soin par personne infectée ?

Jean Youssouf secrétaire général
du ministère de la santé



CONFÉRENCE-DÉBAT AU CNDRS

Quel avenir pour les Cœlacanthes ?

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Février 2020**

Lever du soleil:

06h 05mn

Coucher du soleil:

18h 37mn

Fadjr : 04h 53mn

Dhouhr : 12h 25mn

Ansr : 15h 52mn

Maghrib: 18h 40mn

Incha: 19h 54mn



DÉLINQUANCE

La police continue son combat contre le fléau

Les Comores connaissent une hausse significative de la délinquance. Les forces de police tentent par tous les moyens de lutter contre cette montée afin de protéger la société. Dans la journée de samedi, après une descente impromptue, plusieurs personnes en état d'ivresse publique et des voitures en situation irrégulière ont été arrêtées à Moroni.

Depuis sa prise de fonction, le commissaire Achkali fait de son mieux pour lutter contre la délinquance et veiller au respect de la quiétude sociales pour l'ensemble des citoyens. Dans la journée de samedi, le commissaire central de la police et son équipe ont effectué une descente dans différents quartiers de Moroni où des personnes en ivresse publique, des véhicules en situation irrégulière, deux étrangers sans titre de séjour et un vendeur d'alcool sans licence

ont été arrêtés.

« C'est vers Mbouéni que nous avons mis la main sur un vendeur d'alcool sans permis avec une grande quantité en stock. Plus grave encore, ces produits se vendent à proximité d'une école », regrette le commissaire Achkali.

Pour les deux étrangers sans titre de séjour, le commissaire dit les avoir remis au service d'immigration et qu'il revient à ce dernier de trouver une solution à leur situation. Le commissariat dit se mettre à pied d'œuvre pour lutter contre la délinquance en mettant les moyens nécessaires car, dit-il « des gens se permettent tout et nous ne devons pas les laisser faire ».

Ces dernières années, en plus de la forte consommation publique d'alcool et du cannabis, une autre drogue fait des ravages : la chimique. Nom courant de cette nouvelle substance, elle se vend comme des baguettes de pain. Dans des



vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, on trouve un grand nombre de jeunes victimes de cette nouvelle substance. La police et les services de sécurité se doivent de mettre au devant la lutte contre ces produits illicites consommés en grande par-

tie par des jeunes.

Ce combat contre les stupéfiants permettra au pays de lutter contre la délinquance juvénile qui sévit sur le plan national. Toutefois, la lutte contre la délinquance doit être accompagnée par de vraies actions

d'encadrement de la jeunesse à travers des actions sociales notamment par l'ouverture de centres culturels, éducatifs et autres qui permettraient à un suivi et un encadrement de la jeunesse.

A.O Yazid

CONFÉRENCE-DÉBAT AU CNDRS

Quel avenir pour les Cœlacanthes ?

Bien sûr, il ne s'agit pas d'un débat sur notre équipe nationale de football. Mais d'une conférence tenue hier lundi au Centre national de documentation et de recherche scientifique (Cndrs) par une mission scientifique conduite par le Professeur de Paléontologie Gaël Clément, Directeur du Département Origines & Evolution du Muséum National d'Histoire Naturelle (Mnhn) de Paris (France).

Dans son allocution de bienvenue, le directeur du Cndrs, M. Toiwilou Hamadi a parlé du cœlacanthe comme faisant partie du vécu du comorien dans l'imaginaire collectif. « Nous sommes liés au cœlacanthe » a-t-il déclaré. M. Toiwilou n'a pas manqué de faire l'éloge du lieu où se tenait la conférence et a rappelé que le partenariat avec le Mnhn de Paris a démarré depuis mars 1983. Pour lui, il faut lier le concept

du cœlacanthe en tant que vecteur développement et le CNDRS comme étant un vecteur d'échanges.

L'équipe a eu à effectuer la dissection d'un spécimen de cœlacanthe, pêché accidentellement dans les eaux de l'île d'Anjouan le 19 novembre dernier. Au cours de cette dissection anatomique opérée vendredi dernier au Laboratoire de l'Institut national pour la recherche agricole, la pêche et l'environnement (INRAPE), l'équipe a comptabilisé 18 bébés cœlacanthes développés, à un stade intermédiaire !

Dans sa présentation le professeur CLEMENT a fait une brève historique des recherches sur le cœlacanthe et a confirmé que les Comores abritent à l'heure qu'il est, la plus forte concentration de cœlacanthes même s'il faut toujours relativiser tout cela, dans la mesure l'on parle d'espèces très menacées. Le professeur a noté une sensibilisation forte au niveau international

sur cette espèce mais a rappelé qu'il y a beaucoup de questions qui restent sans réponse dans la connaissance de l'espèce, comme la longévité, la migration, le brassage génétique, le régime alimentaire, la reproduction, la gestation, etc....

Il faudra noter que cette étude initiée et pilotée par la Direction Nationale des Ressources Halieutiques (DNRH), s'effectue en partenariat avec le Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique (CNDRS), l'Institut National pour les Recherches Agricoles, Pêche et Environnement (INRAPE) et le Muséum National

d'Histoire Naturelle (MNHN) de Paris.

Dans une intervention, Yahaya Ibrahim, chercheur au CNDRS a présenté aux participants les approches de conservation et le cadre de protection du Cœlacanthe aux Comores. En effet, le cadre réglementaire existe et ne demande qu'à être appliqué. Il a mis l'accent sur l'important travail qui a été mené au niveau des pêcheurs artisanaux dans la zone du parc cœlacanthe.

A ce jour beaucoup estiment que notre pays n'a pas su tirer réellement les bénéfices de la présence du cœlacanthe alors que des pays


comme Madagascar, la Tanzanie et l'Afrique du Sud ont su tirer profit en termes d'écotourisme ou de recherche scientifique.

Si les scientifiques ont trouvé l'opportunité grâce à cette pêche accidentelle l'occasion de faire des recherches poussées sur l'espèce, il n'en demeure pas moins qu'il faut continuer à sensibiliser les pêcheurs à ne pas s'aventurer dans les zones susceptibles d'abriter ces espèces. C'était véritablement l'objectif de cette conférence.


Mmagaza



Le professeur Gaël Clément, deuxième à partir de la gauche



AVIS DE RECRUTEMENT



Le Gouvernement de l'Union des Comores, à travers le PNUD Comores, recrute pour son projet « **Assurer un Approvisionnement en eau Résilient au Climat en Union des Comores** » : **1 Volontaire (VNU) National(e) Spécialiste en Génie rural Ngazidja.**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

*** Poste VNU National(e) Spécialiste en Génie Rural Ngazidja.**

<https://www.unv.org/calls/COMR000020-5386>

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 16 février 2020

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

CORONAVIRUS

500 millions KMF de soin par personne infectée ?

Les chiffres sont effarants mais c'est le ministère de la santé qui le dit. Si d'aventure des concitoyens sont contaminés par le Coronavirus, la prise en charge de chaque malade coutera à l'État la vertigineuse somme de « 500 millions de nos francs, ou plus ».

Dans sa politique de « transparence », le ministère de la santé a organisé hier lundi une rencontre avec la presse. En l'absence de la ministre qui est en voyage officiel à Addis-Abeba pour le sommet de l'Union Africaine, c'est le gratin du ministère qui était là, prêt à répondre aux interrogations des journalistes en soif d'informations officielles. Le secrétaire général, Jean Youssouf, a fait montre du sens de la repartie sans pour tenter de convaincre l'opinion.

Le premier administrateur de la Santé affirme devant les médias que son ministère a « anticipé » les mesures de prévention aussitôt l'épidémie signalée en Chine. Rappelons que c'était fin décembre que le Coronavirus a commencé à sévir à Wuhan, épice de dudit virus. Et il a fallu un mois, soit le 28 janvier, pour que les autorités sanitaires comoriennes mettent en place les fameuses scans thermiques aux frontières. Ce que nous n'appelons pas « anticiper » mais plutôt avoir les deux pieds dans le même sabot ou, en termes plus simples, être à la traîne.

Grace à cette « anticipation », le

ministère devait soutenir dans un premier temps qu'ils étaient certains que le pays est « épargné » et ne compte aucun cas de contamination. Mais comment peuvent-ils en être aussi sûrs alors qu'au moins neuf compatriotes débarqués de Chine il y a une dizaine de jours, sont avec nous dans les transports et l'administration ? Une question qui a fait soulever un coin du voile. « Personne ne présente encore de signe clinique du coronavirus ». « Pas encore », l'usage de l'adverbe par les conférenciers était de mise.

Pour ce qui est des douze autres compatriotes mis en quarantaine dans l'ancien logement du feu commandant Fayçal Abdoussalam pour des mesures préventives, le ministère de la santé admet que leurs conditions ne sont pas au top, mais « elles évoluent au fil du temps ». Une de ces douze personnes affirme qu'elles avaient toutes dormies sur des matelas posés à même le sol, la nuit du dimanche à lundi. « Ce n'était qu'à 23h qu'ils sont venus avec des lits. Et comme nous étions déjà endormis, ils les ont abandonnés dans la cour », témoigne celui qui regrette que les femmes présentes soient « obligées d'aller faire leurs besoins dans les côtes » faute de toilettes propres au sein de cet immeuble en ruines.

Il est annoncé pendant la conférence que des recherches d'un lieu digne sont en cours. Le soir du dimanche, les autorités avaient repéré un hôtel devant abriter les mis en quarantaine « mais le médecin nous

a déconseillé car à l'extérieur, il y a un important flux de passants ». Ils ont gardé de nommer ledit hôtel, toutefois, selon nos recherches, il s'agirait du Motelami, situé à l'extérieur de l'aéroport de Hahaya. Le gérant des lieux se serait catégoriquement opposé.

Pour ce qui est du communiqué astreignant aux voyageurs en partance d'un pays affecté par l'épidémie d'observer une quarantaine de deux semaines avant de venir à Moroni, le ministère de la santé assume. Interrogé sur ce sujet, les autorités montrent que cet impératif relève de l'organisation « personnelle » du voyageur. Du fil à retordre ! En effet, il est difficile d'imaginer un voyageur se présenter volontiers à un site d'isolement et être pris en charge sans aucun accord bilatéral et préalable de ce pays-là avec Moroni.

Les autorités affirment travailler en symbiose avec l'OMS et que le budget pour le plan d'action contre le virus est arrêté. A la question de savoir à combien s'élève ce budget, le ministère de la santé a contourné la question, insistant en revanche que « si d'aventure le virus est signalé au pays, le coût pour soigner chaque malade s'élèvera à plus de 500 millions » de nos francs. Une somme redite en langue nationale, comme pour dissiper les malentendus. Tout sauf réaliste !

Andjouza Abouheir



BRÈVE

Les personnes mises en quarantaine sont en colère

Les douze personnes en provenance de la Chine n'arrivent pas à contenir leur colère. Les dures conditions auxquelles elles sont livrées les poussent à vouloir, vaille que vaille, soit s'en aller, soit être transféré dans un lieu salubre. En effet, le logement dans lequel ils sont confinés est insalubre. Les toilettes sont inutilisables, ce qui pousse certains d'entre eux, dont des femmes, à aller faire leurs besoins sur les côtes.

Hier dans l'après-midi ils ont essayé de partir, les forces de l'ordre ont su leur faire entendre raison. En début de soirée, ils sont revenus à la charge. Deux d'entre eux ont réussi à franchir le portail pour se retrouver au niveau de la route. Les forces de l'ordre, en renfort depuis la première tentative, tentaient tant bien que mal de les raisonner. Nous n'étions pas en mesure de connaître la suite au moment où nous bouclions ces lignes.

GRÈVE DES COMMERÇANTS

Mise en place d'un cadre de concertation

Le gouvernement a rencontré hier lundi les commerçants accompagnés par le Synaco et la Nouvelle Opaco pour échanger sur la situation. Le ministre de l'économie a annoncé la mise en place d'un cadre de concertation en vue d'une sortie de crise.

Les négociations entre le gouvernement et les commerçants, et le patronat en l'occurrence la Nouvelle Opaco et le Mouvement des Entreprises des Comores (MODEC) se poursuivent. Après les premières doléances « répondues » par le ministre des finances, le ministre de l'économie a annoncé la mise en place d'un cadre de concertation pour échanger sur les difficultés liées au commerce et à l'économie du pays.

« Nous nous sommes entretenus avec l'ensemble des acteurs pour trouver des solutions dans les meilleurs délais afin d'éviter le recours à la grève qui affecte non seulement le gouvernement mais le

pays en entier », avance Houmed Msaidie. Quant aux doléances présentées par les opérateurs économiques, le ministre a indiqué qu'une rencontre est prévue prochainement et apportera beaucoup plus des résultats.

Joint au téléphone par La Gazette des Comores, le secrétaire

général du Syndicat National des Commerçants, Ahmed Thani a fait savoir qu'au total six doléances ont été soumises au gouvernement lors de la rencontre. Parmi elles, les frais de manutention par rapport à la société Moroni Terminal, les droits des douanes, et les commandes publiques. « Après deux semaines,

une rencontre va réunir les parties prenantes et j'espère qu'il y aura de nouvelles résolutions pour résoudre la crise de manière définitive », espère le patron du Synaco.

Pour rappel, depuis le début de la crise, le gouvernement a mis en place un service de contentieux, suspendu temporairement les frais

sur la carte professionnelle, annoncé les facilitations d'un prêt de dédouanement, l'ouverture d'un guichet d'informations et conseils pour tout les commerçants mais aussi la réduction de certains tarifs liés aux opérations douanières.

Kamal Gamal



La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Saïd Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufè Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

4G⁺ GENERATION SANS FIL



Super Tombola

Sortez lui le grand jeu pour la St Valentin !

Jeu valable du 1er au 13 février 2020

SUPER TOMBOLA St Valentin

SORTEZ LUI LE GRAND JEU !



RECHARGEZ À PARTIR DE
5 000 FC DE CRÉDIT
ET TENTEZ DE GAGNER
PARMI CES LOTS

1^{er} PRIX

Ensemble salon + salle à manger
de votre choix (valeur 1 million FC)

2^{ème} PRIX

Voyage pour 2 personnes
6 jours / 5 nuits à Dar Es Salam
(Tous frais inclus*)

3^{ème} PRIX

Un dîner en amoureux
dans le restaurant
de votre choix

Tirage au sort des gagnants le 14 février sous la supervision d'un huissier de justice

Idées cadeaux

Les meilleurs cadeaux sont chez Telma !

FAITES VOUS PLAISIR EN



2G

Telma LEGEND

- Android
- Bluetooth
- Internet 4G
- Appareil photo 1.3MP
- Batterie 2000mAh
- Screen 2.8"

5 000 FC TTC

3G

WI-KIF 2.5G

- Android
- Bluetooth
- Internet 3G
- Appareil photo 1.3MP
- More ID
- Wi-Fi

6 000 FC TTC

4G

Telma TITAN

- Android
- Bluetooth
- Internet 4G
- Appareil Photo
- More ID
- More ID
- More ID

30 000 FC TTC

4G

SAMSUNG Galaxy A2 Core

- Android
- Bluetooth
- Internet 4G
- Appareil photo
- Batterie
- Stockage

35 000 FC TTC

4G

Galaxy A10s

- Android
- Bluetooth
- Internet 4G
- Appareil photo
- Batterie
- Stockage

60 000 FC TTC

4G

XIAOMI mi8

- Android
- Bluetooth
- Internet 4G
- Appareil photo
- Batterie
- Stockage

200 000 FC TTC

4G

SAMSUNG Galaxy S10

- Android
- Bluetooth
- Internet 4G
- Appareil photo
- Batterie
- Stockage

325 000 FC TTC

4G

iPhone X®

- Android
- Bluetooth
- Internet 4G
- Appareil photo
- Batterie
- Stockage

365 000 FC TTC

4^GENERATION SANS FIL



Environnement

Opération « Ville propre »

Plus de 100 collaborateurs Telma Comores ont participé à une opération « Ville Propre ». Placé sous le thème « La propreté est l'affaire de tous », cette journée a permis de ramasser des sacs d'ordures et de sensibiliser les comoriens sur les bonnes pratiques à adopter. Telma confirme ainsi son leadership et son engagement pour l'amélioration du quotidien de tous les comoriens.



Mobile Money

Transférez votre argent partout aux Comores avec Mvola



TRANSFÉREZ VOTRE ARGENT AVEC  **Mvola**
Mobile Money



Composez le **#444*1*2#**

FOOTBALL, COUPE DES COMORES, PHASE NGAZIDJA

Bonbon Djema, sacré vainqueur du trophée

La finale comptant pour la Coupe des Comores avait opposé Bonbon Djema et Volcan club, devant plus de 3000 spectateurs. Le derby dominical de Moroni, bien animé, au rythme paniqué et hachuré par des chocs à la limite du tolérable, a tenu sa promesse. Les deux adversaires n'ont pas pu se départager (0-0) après 120 minutes de jeu. Les ambassadeurs de Zimladju se distinguent à la fatidique séance de tirs au but (4-3).

Le face-à-face entre deux équipes de Moroni n'avait pas un enjeu alléchant. Il rentre dans le cadre de la finale de la Coupe des Comores, phase régionale. Vainqueur et vaincu représenteront la Ligue de Ngazidja à la prochaine phase nationale, prévue dans la capitale. Le dimanche 9 février 2020, le stade a été pris d'assaut depuis très tôt le matin. Plus de 3500 spectateurs, entassés comme des sardines, juchés sur les branches des manguiers, et attroupés sur les toitures d'Al-Balad et d'autres bâtiments de Bacha ont suivi avec inquiétude ce derby de Moroni. Malgré ce manque à gagner, la recette brute s'évalue à plus de 3

millions de nos francs. Le problème des tôles manquantes de la tribune latérale va préoccuper enfin l'attention de l'Union des Clubs de Moroni.

Ce duel entre ces deux frères ennemis, Bonbon Djema et Volcan, a tenu sa promesse. Les deux adversaires n'ont pas déçu, en termes d'animation collective et des cadences de jeu élevées. Il y a eu moins d'espace, ce qui faisait obstacle à toute construction de jeu. Ce jeu condensé a permis aux uns et aux autres de repousser les actions menaçantes. Chacun s'est efforcé de proposer un jeu fascinant et un beau

spectacle. Mais chacun a manqué de précision dans le dernier geste qui fait la différence. Après le temps réglementaire et les 2 X 15 minutes de la prolongation, Bonbon Djema et Volcan se neutralisent (0-0).

A la fatidique séance de tirs au but, moins concentré, Volcan se déséquilibre, et les ambassadeurs de Zimladju se distinguent (4-3). Mais tous les deux représenteront l'île de Ngazidja à la phase nationale. Ici, chacun doit refaire son handicap. Pour venir à bout des représentants de Ndzouani et de Moili, les staffs techniques respectifs doivent axer l'entraînement sur des

séances, basées sur le souci d'efficacité.

Les commentaires ne sont pas divergents. Akoté Issa Ali Sefoudine de Volcan est réaliste : « Une finale n'a jamais été facile, lorsqu'il s'agit surtout d'un derby. De plus, on n'avait pas en face de nous un adversaire simple. On n'a pas joué au défensif. On a multiplié les actions offensives, hélas l'efficacité nous a fait défaut. Maintenant, on pense au championnat. Le mercredi 12 février 2020, on joue contre Jacm. C'est une autre paire de manches ».

Zainoudine Msoili, entraîneur de Bonbon Djema, est prudent : « C'était un bon match. On a eu la victoire sans un jeu convaincant. On n'a pas pu aligner l'équipe type. Mais, ceux qui ont joué n'ont pas

failli à leur mission. L'essentiel a été rempli. Nous avons la coupe. On attend la phase nationale ».

Kanizat Ibrahim, patronne du Comité de Normalisation a tenu un langage pédagogique et encourageant : « On a assisté à un très bon jeu. Le match était équilibré. Aucune équipe n'a dominé l'autre. Le fair-play a prévalu. Le sport est une école de discipline, de sagesse et de fraternité. Le football, c'est le fair-play. Pour la phase finale, nous souhaitons également la victoire du fair-play comme aujourd'hui. Je n'ai pas joué au football ? Mais, le rôle du Comité de Normalisation, c'est de veiller à ce que les choses se passent bien ».

Bm Gondet

**Calendrier J14 (D1), mercredi 12 février, vers 15h 00****A Mvouni :**

Twamaya # Fc Hantsindzi

A Nyambeni :

Super Sonic # Ngaya

A Moroni :

Volcan # Jacm

A Mitsoudje :

Elan # Bonbon Djema

A Mitsamiouli :

Apaches # Bonbon Djema

A Vouvouni : Us Selea # Enfants des Comores

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Le PNUD Comores recrute **un(e) Analyste au Programme Changement Climatique/ NOB**.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne au lien suivant :

- **Poste d'Analyste** au Programme - Changement Climatique NOB .

https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=28326&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 14 février 2020.

Remarques :

- **A compétences égales, les candidatures féminines seront encouragées.**

- **Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.**

**AVIS DE RECRUTEMENT**

Le PNUD Comores recrute **1 Volontaire (VNU) National(e) Spécialiste Genre**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

- * **Poste VNU National(e) Spécialiste Genre.**

<https://www.unv.org/calls/COMR000028-5943>

Le délai de soumission des candidatures est fixé au 20 février 2020

Remarques :

- **Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.**

- **Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.**